



Inclusion scolaire des élèves en situation de handicap

Enseignants, AESH, personnels médicaux et sociaux, parents d'élèves, nous sommes tous concernés !

Dans les écoles, les collèges et les lycées de la Moselle, comme ailleurs, le bilan de la politique d'inclusion scolaire systématique des élèves en situation de handicap est de plus en plus dramatique.

L'inclusion scolaire en classe ordinaire, souvent présentée comme une solution universelle, ne répond pas aux besoins spécifiques de tous les élèves en raison de la diversité des profils. Par conséquent, l'inclusion scolaire systématique prive les enfants d'un environnement adapté et de l'accompagnement dont ils ont besoin. Les situations difficiles, parfois violentes, dont souffrent élèves, enseignants et AESH se multiplient dans les établissements scolaires.

Les familles se retrouvent confrontées à l'impossibilité d'obtenir des rendez-vous médicaux dans des délais acceptables. Certains parents doivent cesser leur activité professionnelle car ils n'ont pas d'autre solution pour s'occuper de leur enfant ou ne trouvent pas de solution pour un accueil au périscolaire ou à la cantine. Ils vivent un véritable parcours du combattant.

Nous nous alarmons de la mise en place de 4 PAS et d'un DAR (Dispositif d'Auto Régulation) en Moselle dès la rentrée 2025, des dispositifs qui ne répondent ni aux besoins des élèves ni aux problématiques des enseignants et des AESH. Favorables à une inclusion de qualité, nous constatons que dans les faits, elle est source de maltraitance pour tous.

Pour que cessent les économies sur le dos des élèves les plus fragiles et des personnels.

Pour un enseignement adapté aux besoins de chaque élève.

FO, la FSU et la FCPE appellent les personnels de l'Éducation nationale, des secteurs sociaux et médico sociaux, les parents d'élèves à se rassembler le 11 juin devant la préfecture de la Moselle à partir de 13h30.

- Pour la défense de l'enseignement spécialisé et adapté
- Pour l'abandon des PIAL et des PAS
- Pour l'ouverture et la réouverture d'établissements spécialisés afin de garantir une place à chaque élève pour qui cela a été notifié
- Pour une diminution du nombre d'élèves par classe qui permettrait une prise en charge effective des handicaps dont l'inclusion est possible à l'école.
- Pour la réouverture des places supprimées en IME et ITEP et la création des postes correspondants dans ces établissements
- Pour le recrutement d'AESH avec un statut de fonctionnaire de catégorie B avec de nouveaux droits (un temps plein à 24h avec un salaire correspondant, formation, mobilité...)
- Pour le recrutement d'enseignants spécialisés et PsyEN-EDA pour restaurer et multiplier les RASED
- Pour le maintien des prescriptions et notifications et le retour de la quantification de la quotité d'accompagnement par la MDPH.

Nous demandons une audience à M. le Préfet de la Moselle pour faire entendre les demandes des personnels de l'Éducation Nationale, des personnels médicaux et sociaux et des parents d'enfants en situation de handicap.